

Stratégie Climat du Ternois et COT 2016-2018

En 2015, après avoir tiré le bilan du premier COT (2011-2014), le Pays du Ternois s'est attaché à actualiser sa stratégie en affinant les objectifs et en poursuivant les dynamiques lancées et co-construire la deuxième phase, le COT 2016-2018.

Sur la base de ce travail, le territoire a été reconnu "Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte" par le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

Retrouvez la convention TEPCV en cliquant [ici](#)

Retrouvez le COT 2016-2018 en cliquant [ici](#)

Dernière mise à jour : 7 Janvier 2016